05B19463

CHRISTIAN & TIMBERS
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
7 rue Tilsitt, 75017 PARIS
RCS PARIS B 484 801 683

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 2 FEVRIER 2006

L'an deux mille six, et le 2 Février à 10 heures,

La société CHRISTIAN & TIMBERS LLC, Associée unique de la société CHRISTIAN & TIMBERS SAS, a adopté en assemblée générale les décisions suivantes :

L'Assemblée est présidée par Madame Diane SEGALEN, Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission du Président ;
- Nomination d'un nouveau Président ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
le ... 2006
N° DE DÉPOT 20275

Les décisions suivantes ont été adoptées :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, constate la démission de Madame Diane SEGALEN de son mandat de Présidente à compter du 2 Février 2006.

Cette décision, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de Président pour la durée du mandat de cinq ans expirant le 10 Octobre 2010 : Monsieur Sylvain DHENIN, né le 9 Décembre 1970 et domicilié 11, Chemin de la Mare Close, 78240 Chambourcy.

Cette décision, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette décision, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui après lecture, a été signé par l'associé unique et par le Président.

L'associé unique
CHRISTIAN & TIMBERS LLC
Derek Norton COO/CFO 19-1-06

Le Président
Monsieur Sylvain DHENIN
Bon pour acceptation des fonctions de Président
Bon pour acceptation des fonctions de Président